

## **NORMES TECHNIQUES**

AB GROUPE DONT RTL9  
MCM / MCM TOP/ MCM POP/ EUROPE 2 TV  
CANAL J / TIJI/ FILLES TV / GULLI  
LA CHAINE METEO  
ARTE

**MCM / MCM TOP / POP/Europe2TV** : Olivier Gibert / 01 47 23 11 09  
[olivier.gibert@lagardere-active.com](mailto:olivier.gibert@lagardere-active.com)

**CANAL J / TIJI / FILLES / GULLI/Arte** Audrey Coquement / 01 47 23 11 27 [audrey.coquement@lagardere-active.com](mailto:audrey.coquement@lagardere-active.com)

**AB GROUPE, La Chaîne Meteo** Tama Chautard / 01 47 23 16 76  
[Tama.chautard@lagardere-active.com](mailto:Tama.chautard@lagardere-active.com)

**RTL9** Anne Sarafian/ 01 47 23 11 44  
[anne.sarafian@lagardere-active.com](mailto:anne.sarafian@lagardere-active.com)

Le matériel Technique (une cassette BETACAM par film et par format) est à livrer 4 jours ouvrables avant le début de la campagne publicitaire à l'adresse suivante :

Lagardère Active Publicité  
Service Diffusion  
Département TV  
26, bis rue François 1<sup>er</sup>  
75008 PARIS

## **NORMES TECHNIQUES AB GROUPE**

Le groupe AB édite 18 chaînes thématiques dont :

RTL9\*, RTL9 Lorraine, AB1, MANGAS, XXL, ZIK'...

### **AB GROUPE (sauf RTL9)**

**Si campagne similaire sur ces chaînes, une seule bande suffit**

#### **Format :**

Le format accepté est obligatoirement des cassettes BETACAM SP codage dolby C.

#### **Audio:**

Le son monophonique est identique sur la piste 1 et la piste 2. Les signaux sont identiques sur les pistes 1,2,3 et 4. Les niveaux sonores, les pointes du programme doivent être enregistrées à 9 Db plus haut que la référence sans dépasser le 0dBfs.

#### **Vidéo:**

Le programme sera précédé d'un signal vidéo « black » de 10 secondes, à ce signal vidéo correspondra un silence sur les pistes audio. La fin du programme doit se terminer par un noir d'environ 30 secondes auquel correspondra un silence sur la piste son.

#### **Le code temporel :**

Il sera continu et commencera à 00 :00 :00 :00 sur la piste longitudinale prévue à cet effet. Le time code de début de film sera à **01 :00 :00 :00**

## **RTL9**

#### **Format :**

Les formats acceptés sont des cassettes **BETACAM NUMERIQUE**, toute cassette sera fournie avec une amorce de signaux tests d'une durée de 30 secondes appelée « référence ».

#### **Référence :**

Vidéo : barres couleur luminance 100%, chrominance 75 % ;

Audio : Fréquence de 1 kHz\* enregistrés à 18 dBfs sur les 4 pistes son.

#### **Programme :**

##### **Audio :**

Les pointes du programme sont enregistrées à 9dB plus haut que la référence, sans dépasser le 0 dBfs. Pour le son stéréo, le canal gauche sera enregistré sur les pistes 1 et 3, et le canal droit sur les pistes 2 et 4.

#### **Code temporel :**

Le temps codé doit être continu et commencer à 00 :00 :00 :00 sur la piste longitudinale prévue à cet effet.

## **NORMES TECHNIQUES CANAL J-TIJI-FILLES TV - GULLI**

**Si campagne similaire sur ces chaînes, une seule bande suffit**

**Sera refusé**, tout matériel dépassant les normes audio avec pour niveau de références :

.en analogique : niveau de référence 1000Hz 9dB sous le niveau maximum 0 VU=+4dBu.  
.en numérique : niveau de référence 1000 Hz -18 dBu, qui doit être traité comme du 0 VU=+4dBu.

Dorénavant, les deux pistes ; Audio 1 et Audio 2 devront être enregistrées et en phase l'une par rapport à l'autre.

Les formats acceptés sont impérativement le **BETACAM SP METAL** et le **BETACAM NUMERIQUE**, ces deux formats sont les seuls que nous recevrons.

### **1. Spécifications techniques des copies P.A.D :**

L'enregistrement de signaux numériques doit garantir la compatibilité avec la diffusion en analogique, notamment en ce qui concerne le niveau du signal vision, les durées de suppression et les niveaux et dynamique audio.

### **2. Normes techniques :**

#### **Video :**

Il est nécessaire d'utiliser des supports magnétiques neufs aux spécifications des fabricants.

Attention : l'amorce de début du film publicitaire de 3 secondes doit être impérativement en orange 500 mV.

#### **Le code temporel :**

Les codes temporels LTC et VITC sont obligatoires et garantis identiques, synchrones, croissants, continus, sans rupture et ne passant pas par 00 : 00 : 00 : 00 sur toute la longueur de l'enregistrement (pour le début avec marge constructeur).

Le time code de début de film sera à **00 :02 :00 :00**

### **Audio :**

Les deux premières pistes CH 1 et CH 2 doivent être enregistrées à des niveaux rigoureusement identiques, avec la même modulation et en phase.

Les deux autres canaux CH 3 et CH 4 peuvent comporter des signaux identiques.

Les niveaux sonores doivent impérativement s'inscrire dans le gabarit transmis et aux normes suivantes :

En analogique : Niveau de référence : 1000 Hz 9 dB  
Sous le niveau maximum 0VU = 4 dBu

En numérique : Niveau de référence : 1000 Hz – 18 dBfs  
Qui doit être traité comme du 0VU = +4 dBu

### **3. Organisation de la bande P.A.D :**

Voir tableau ci-joint.

Attention : l'amorce de début de programme de 3 secondes doit être du **ORANGE 500 MV**

\*Pour l'instant les pistes audio 3 et 4 ne sont pas utilisées pour la diffusion, il est tout de même conseillé de reporter les signaux audio 1 et 2 sur ces pistes.

## NORMES TECHNIQUES CANAL J- TIJI-FILLES TV- GULLI

	Section de la bande	Durée	Vidéo	Audio 1		Audio 2		Audio 3	Audio 4	Piste Code
				Mono	Stéréo *	Mono	Stéréo *			
AMORCE	Section de protection	5"	Vierge	Vierge	Vierge	Vierge	Vierge	Vierge	Vierge	00:00:00:00 00:00:05:00
	Section de réglage	1' environ	Mire de barre 100/0/75/0	Signal de référence 1000 Hz continu	Signal de référence 1000 Hz discontinu et en phase avec audio 2	Signal de référence 1000 Hz continu	Signal de référence 1000 Hz continu et en phase avec audio 1	Silence ou identique audio 1	Silence ou identique audio 2	00:00:05:01 00:00:59:24
	Section de noir	30"	Noir codé	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence	00:01:00:00 00:01:29:24
	Section d'identification	20"	Clap image Titre, ss titre # d'épisode durée	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence	00:01:30:00 00:01:49:24
	Section de repérage	7"	<b>Décompte de 10 à 3</b>	Décompte sonore	Décompte sonore	Décompte sonore	Décompte sonore	Décompte sonore	Décompte sonore	00:01:50:00 00:01:56:24
	Amorce de début	3"	<b>ORANGE à 500 MV pour les pubs</b>	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence	00:01:57:00 00:01:59:24
PGM	Programme		Image du Programme	Programme Audio mono	Programme Audio stéréo gauche	Programme Audio mono	Programme Audio stéréo droite	Programme Silence ou audio 1	Programme Silence ou audio 2	<b>00:02:00:00</b>
AMORCE	Amorce de fin	30" minimum	noir	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence	Silence	

Commentaire [E1]:

## NORMES TECHNIQUES DE LA CHAINE METEO

### Support :

Les programmes enregistrés seront livrés en **BETA SP** sur bande neuve, une BETA par film et par format.

### Organisation de la bande :

.Vidéo : MIRE + 1000 HZ à 30 secondes  
20 secondes de NOIR  
10 secondes de décompte  
.Audio : SON MIXE.  
.Time Code : 00:10:00:00 ( TC début programme).

## NORMES TECHNIQUES MCM/ MCM TOP / MCM POP / EUROPE 2 TV

Si campagne similaire sur ces chaînes, une seule bande suffit

### 1. SUPPORT MAGNETIQUE :

Les programmes enregistrés sont livrés en **BETA SP ou BETA NUMERIQUE** (bande métal) sur bande neuve, une BETA par film.

### 2. STANDARD IMAGE :

Le standard de référence est de 625/50.  
Le format d'image est de 4/3.  
Le transfert doit se faire en composantes analogiques.

### 3. ORGANISATION DE LA BANDE :

La bande comprend les segments suivant :

NORMES TECHNIQUES MCM/MCM TOP/MCM POP/ EUROPE 2 TV	Time code début	Time code fin	Durée
Mire de barres (100/0/75/0)+1000Hz à 0 Dbvu	09 58 00 00	09 59 29 24	1' 30"
Identifiant visuel programme*	09 59 30 00	09 59 49 24	20"
<b>Décompte visuel de 10 à 3</b>	09 59 50 00	09 59 56 24	7"
Noir codé et silence de 3 secondes	09 59 57 00	09 59 59 24	3"
Programme	<b>10 00 00 00</b>		
Noir codé et silence de 30 secondes minimum après le programme			

- \* .l'identification du prestataire.
- .l'identification du producteur.
- .le titre et le sous-titre du programme.
- .le standard d'enregistrement.
- .l'affectation des pistes audio.
- .la durée des programmes enregistrés sur le support.
- .le format d'image.

#### 4. TIME CODE :

Le time code commence à **09 58 00 00**.

Le time code est croissant, continu et s'incrémente régulièrement jusqu'à la fin de l'enregistrement.

Il ne doit pas présenter de discontinuité, de rupture, ni de saute. La cohérence LTC (time code longitudinal) et le VITC (time code vertical) doit être maintenue tout au long de l'enregistrement.

#### 5. AUDIO :

Le mixage son STEREO doit être enregistré sur les pistes 1 et 2.

La piste 3 est identique à la piste 1, et la piste 4 est identique à la piste 2.

Le niveau de référence du mixage audio est fixé à 0db VU = 124 nWb/m.

La modulation crête maximale du programme ne doit pas excéder 9 db au dessus du niveau d'alignement nominal 0db VU.

Le DOLBY doit être en action lors des différentes étapes de fabrication de la bande.

## NORMES TECHNIQUES ARTE

### **BANDES DE DIFFUSION**

---

- |                              |  |
|------------------------------|--|
| 2 cassettes Bétas Numériques | - Ne pas coller d'étiquettes sur la tranche des cassettes              |
|                              | - Bandes de petit format pour des émissions dont la durée est <= à 30' |

#### **comportant au moins:**

### **SONS**

---

- la version originale (V.O.)
- la version internationale ou musicale ou originale sans commentaires

### **IMAGE**

---

- de première génération à partir du master d'origine
- de même génération pour les 2 Béta livrées
- prioritairement enregistrée en composantes
- sans sous-titres incrustés
- sans chevauchement de bande à bande en cas de bandes consécutives, avec coupure à un endroit approprié tant au niveau du son que de l'image (ex: changement de plan, silence...)

## **TIME CODE**

---

- LTC = VITC
- time code début de programme : sont admis 00:01:30:00; 00:02:00:00 et de préférence 10:00:00:00
- croissant et continu (y compris sur la mire de barre et l'amorce de fin)
- croissant d'une bande à l'autre pour un enregistrement sur des bandes consécutives

---

## **FICHE DE VERIFICATION TECHNIQUE**

*une fiche par bande livrée*

### **comportant au moins:**

- le titre exact
- le n° d'affaire
- l'attribution des pistes son (cf tableau de configuration page 4)
- l'indication mono ou stéréo
- l'indication de la nature de la vérification pour chaque piste:

- par sondage
- en intégralité

***Toutes les pistes devront être vérifiées en intégralité sur les 2 bandes.***

- |  |                           |
|--|---------------------------|
| - le support d'origine                     | (1 pouce, Béta, Film,...) |
| - le format du support film d'origine      | (1,66 - 1,85 - 2,35...)   |
| - le format du transfert film ---> vidéo   | (4/3 - 16/9e)             |
| - les time code début et fin de l'émission | (son <i>et</i> image)     |
| - la durée précise                         |                           |

## **VHS**

---

- Standard : PAL
- avec le Time-Code (LTC) incrusté dans l'image, identique aux cassettes PAD



## 2- CONFIGURATION TECHNIQUE :

## AMORCE ET CONSIGNES TECHNIQUES

Section de bande	Durée	Image	Pistes son mono ou stéréo	Commentaire
Section de protection	10s	Vierge	Vierge	
Section de réglage	60 s minimum	Mire de barre 100/0/75/0	<p>Beta SP : niveau de référence (1000Hz) 9 dB sous le niveau maximum</p> <p><u>En stéréo</u> interruption du niveau de référence sur canal gauche (*), si possible</p> <hr/> <p>Beta numérique : 1000 Hz niveau de référence à - 18 dB<sub>FS</sub></p> <p>Allemagne : - 3 dBu ≡ - 18 dB<sub>FS</sub> France : + 4 dBu ≡ - 18 dB<sub>FS</sub></p>	<p>référence: 0 dBu = 0,775 V <b>Beta SP : 9 dB sous le niveau maximum :</b></p> <p><b>Allemagne</b> - 3 dBu ≡ 90 nWb/m</p> <p><b>France</b> + 4 dBu ≡ 125 nWb/m</p> <p>(*) <i>Recommandation UER n° R49 1988</i></p> <p>Dans le cas d'émissions muettes, cette section doit être vierge de toute modulation.</p>
Section identification	20	Théma /N° Théma / Titre / N°EM ARTE/ N° EM SEPT Ordre de Bande	Silence	<p><b>pôle allemand</b> Jusqu'à nouvel accord, le carton est inséré à Strasbourg. Laisser la place !</p>
Section de repérage	8s maximum	décompte de 10 à 3	Silence	
Section avant programme	min 2s max 3s	niveau de noir	Silence	
Programme		Les transferts de film en vidéo doivent respecter le format film d'origine. (voir UER R 78 et UER R62)	<p><b>Beta SP et Beta numérique:</b> la mesure du niveau s'effectue sur un crête-mètre analogique avec un temps d'intégration de 10 ms</p> <p>Niveau maximal : 0 dB peak de courtes pointes peuvent être tolérées jusqu'à + 3 dB</p> <p>Enregistrement sur Beta SP "Dolby on"</p>	<p><b>Niveau de pointe maximum :</b></p> <p><b>Allemagne</b> 250 nWb/m 0 dB peak ≡ + 6 dBu</p> <p><b>France</b> 352,3 nWb/m 0 dB peak ≡ +13 dBu</p> <p>Des mixages stéréo doivent être cohérent en monophonie.</p>

<b>Amorce de fin</b>	30s minimum	niveau de noir	Silence	avec Time-code ininterrompu
----------------------	----------------	----------------	---------	--------------------------------

### 3- CONFIGURATION TECHNIQUE :

### REPARTITION DES PISTES AUDIO

#### 2 CASSETTES NUMERIQUES, IDENTIQUES

- durée minimale 5 secondes
  - durée maximale 30 minutes
- cassettes de petit format

#### SONS

#### *cas principaux*

v. allemande ou internationale v. française	en piste 1 en piste 2	pour un son mono
v. allemande ou inter. canal gauche v. allemande ou inter. canal droit v. française canal gauche v. française canal droit	en piste 1 en piste 2 en piste 3 en piste 4	pour un son stéréo
son international son international	en piste 1 en piste 2	pour un son mono musical ou d'ambiance à diffuser
son inter canal gauche son inter canal droit	en piste 1 en piste 2	pour un son stéréo musical ou d'ambiance à diffuser

#### TIME CODE

- Time code début de programme : sont admis 00:01:30:00; 00:02:00:00 et de préférence 10:00:00:00
- continu et croissant

#### SOUS-TITRES

- sous-titres possibles seulement pour les éléments supérieurs à 1minute.

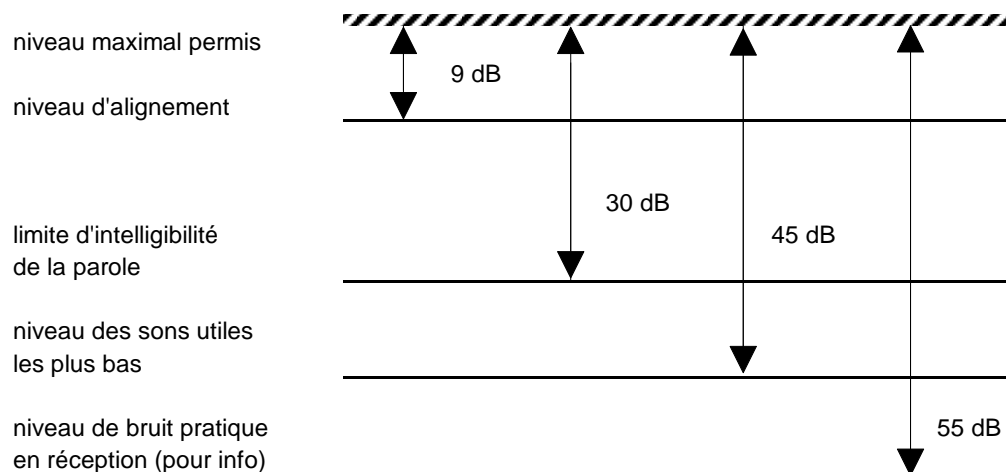
### 4- RECOMMANDATION POUR LA "DYNAMIQUE AUDIO":

RECOMMANDATION "SNVC" SUR LES LIMITES DE DYNAMIQUE AUDIO  
UTILISABLES POUR LA FABRICATION DES PROGRAMMES DESTINES A LA  
DIFFUSION TELEVISUELLE

La Commission **SNVC/DIFFUSEURS** en collaboration avec les Organismes concernés : **FRANCE TELECOM, TDF** et la **CST** pour permettre une meilleure restitution de l'oeuvre sonore chez le téléspectateur, considérant :

- 1° - les limites actuelles des Vecteurs de transmission et de diffusion des programmes de télévision,
- 2° - les conditions les plus répandues de réception et d'écoute des dits programmes, (performances des téléviseurs et ambiance sonore dans les lieux d'écoute),

Recommande le respect des limites définies dans le tableau ci-dessous à chaque étape de la fabrication de la bande sonore des dits programmes :



Soit une dynamique de 45dB pour l'ensemble du signal et de 30db pour la parole.

- Dans le cas de diffusion multimédia (cinéma, vidéodisque, K7, TV etc...) il est donc nécessaire de pratiquer un mixage spécifique pour la diffusion TV respectant ces valeurs de dynamique.

- Par ailleurs l'incompatibilité des systèmes de codages Stéréo avec la diffusion Mono, implique que la version Mono soit réalisée dans les meilleures conditions techniques possibles sous la responsabilité de la production.

- Ainsi, lors de la fabrication des PAD, le son original pourra donc être recopié sans modification, sachant que les niveaux d'enregistrement et d'alignement devront scrupuleusement respecter les valeurs définies dans la recommandation PAD et les annexes spécifiques aux différentes chaînes.

## **POUR TOUTES LES CHAINES DE TELEVISION**

### **Etiquetage :**

- Identification du prestataire et du producteur
- Titre et sous-titre du programme
- L'affectation des pistes audio et la nature de la modulation
- La durée du programme

### **Feuille d'identification technique :**

Cette feuille doit se trouver dans le boîtier et indiquer

- L'identification du prestataire (laboratoire)
- Les codes des instants caractéristiques de la bande
- Le support d'origine (master, copie format)
- Les défauts présents sur l'original
- Les time code de début et de fin du programme enregistré.

### **CONDITIONS DE DIFFUSION :**

Une cassette BETACAM par film et par format, chaque cassette doit être accompagnée de l'accord et du numéro BVP\*.

Délai impératif de réception des cassettes chez LAGARDERE ACTIVE PUBLICITE

4 jours ouvrables avant la date de démarrage.

LAGARDERE ACTIVE PUBLICITE ne pourra être responsable des incidents de diffusion si les conditions indiquées ne sont pas respectées.

### **SECTEURS INTERDITS A LA PUBLICITE TELEVISUELLE :**

- Le secteur de l'alcool et du tabac: Loi EVIN n°91-32 du 10 janvier 1991
- Le secteur santé : les médicaments remboursés par la sécurité sociale
- Les armes à feu
- Le secteur de l'emploi : offres et demandes d'emplois
- Les professions juridiques

### **ADRESSE DE LIVRAISON**

Lagardère Active Publicité

Service Diffusion

Département TV

26, bis rue François 1<sup>er</sup>

75008 PARIS